

L'avenir de l'école primaire de Bassecourt se décidera le 12 février

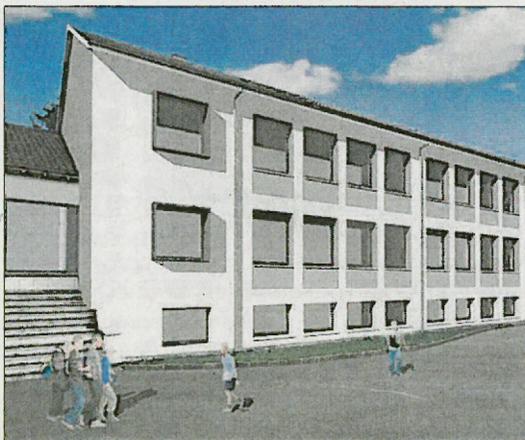
Les citoyens de la commune de Haute-Sorne devront se prononcer le 12 février sur une demande de crédit de 3,246 millions de francs concernant les travaux de rénovation de l'école primaire de Bassecourt, objet accepté par le Conseil général le 21 novembre dernier.

À l'exception de travaux d'entretien généraux, de nouvelles installations sanitaires et de la pose d'un ascenseur pour handicapés, aucune rénovation n'a été entreprise depuis la construction du bâtiment principal, en 1952, et l'agrandissement du côté est, en 1968.

Une école alimentée à l'énergie solaire

Il est prévu que ces travaux se déroulent en trois phases bien distinctes. La première englobera l'amélioration énergétique du bâtiment qui ne répond plus aux normes actuelles, ainsi que la réfection partielle des classes et des corridors, avec la pose de nouveaux luminaires LED, d'un nouveau tableau électrique et d'une ventilation contrôlée. Grâce à ces travaux, le bâtiment pourra être labellisé Minergie. La deuxième phase consistera à remplacer le chauffage actuel au mazout par une chaudière à pellets.

La troisième et dernière étape comprendra la rénovation de la toiture du bâtiment abritant la



Une école plus respectueuse de l'environnement, voici ce qui attend les écoliers de Bassecourt.

halle de gymnastique. Des panneaux solaires photovoltaïques seront installés sur le pan sud. Ils produiront environ 38 500 kWh/an qui pourront directement être consommés par le bâtiment scolaire.

Le montant des subventions cantonales reste encore à déterminer, mais si le crédit est accepté, la première phase des travaux débutera en juillet déjà et se terminera en novembre 2017.

Le solde des rénovations est prévu lors de vacances d'été de l'an prochain.

CL